

<b>Intitulé :</b>	<b>Impact des mesures de (dé)confinement sur l'organisation des plaines et camps d'été et recommandations en vue de garantir le respect du droit de l'enfant au repos et aux loisirs</b>
<b>Entités :</b>	<b>Autorité fédérale Fédération Wallonie-Bruxelles Communes</b>
<b>Compétence / Matière</b>	<b>Enfance (Accueil Temps Libre) Jeunesse (Mouvements de jeunesse)</b>
<b>Date :</b>	<b>7 Mai 2020</b>

## 1. RAPPEL DE LA POSITION DU DGDE

Si l'avis des experts médicaux et sanitaires ne le contre-indique pas, si les arguments des spécialistes du secteur de la santé physique et mentale ne l'interdisent pas, le Délégué général aux droits de l'enfant recommande de maintenir autant que faire se peut, avec les précautions nécessaires, les activités et les stages d'été.

Il n'est pas possible, du point de vue du respect de leurs droits, de défavoriser les enfants dans ce processus de levée lente du confinement et de les oublier dans la phase où leurs parents vont peu à peu reprendre une activité plus intense et donc ne plus pouvoir assurer leur garde à la maison. Dans ce contexte, il faut penser à articuler intelligemment les compétences, les talents, les missions des structures de première et deuxième ligne sur base des moyens dont elles disposent pour la mise en lien des ressources humaines capables de venir en aide aux enfants et aux jeunes en phase de déconfinement. Il en va de l'intérêt supérieur des enfants de pouvoir recommencer progressivement à socialiser.

Les activités ludiques et créatives sont essentielles à la santé et au bien-être des enfants et favorisent la créativité, l'imagination, la confiance en soi, le sentiment d'être à la hauteur, ainsi que les compétences physiques, sociales, cognitives et émotionnelles. Grâce à elles, les enfants apprennent par la pratique, ils explorent le monde qui les entoure et en font l'expérience, ils se familiarisent avec de nouvelles idées, de nouveaux rôles et de nouvelles expériences, et, ce faisant, apprennent à comprendre et à construire leur position sociale dans le monde<sup>1</sup>.

Désireux d'opérationnaliser la réflexion autour de la (ré)organisation des activités, stages et centres de vacances et de concerter les opérateurs de terrain, le Délégué général a pris contact avec les cinq mouvements de jeunesse francophone ainsi qu'une cinquantaine de pouvoirs organisateurs agréés centres de vacances par l'ONE afin de prendre connaissance de leurs points de vue sur la situation actuelle et de mettre en exergue ce qui, selon eux, définit des urgences, des points d'attention et des impératifs pour permettre la tenue des plaines et camps cet été.

<sup>1</sup> Observation générale no 17 (2013) sur le droit de l'enfant au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives et de participer à la vie culturelle et artistique (art. 31), §12.

## 2. SYNTHÈSE DES ÉCHANGES AVEC LES OPÉRATEURS DE TERRAIN

**Pensez-vous possible, au vu de la situation sanitaire actuelle, d'organiser des activités avec des enfants/des jeunes cet été ? Si oui, à quelles conditions ? Si non, pourquoi ?**

### *a) Pouvoirs organisateurs de centres de vacances*

Un constat est unanimement partagé par les opérateurs : l'incertitude est très pesante. Ils souhaitent être fixés le plus vite possible pour pouvoir lancer les recrutements, préparer les activités et l'organisation logistique qui sera, au vu de la situation actuelle et des exigences d'ordre sanitaire, bien plus fastidieuse qu'en temps normal.

Plusieurs répondants font part de leurs appréhensions liées au respect des règles sanitaires strictes et à la surcharge des coûts qu'elles sont susceptibles d'impliquer notamment de par la nécessité d'augmenter les effectifs pour respecter les taux d'encadrement (la logique de « silo » implique de décentraliser les camps, de subdiviser les groupes d'enfants et donc d'augmenter le nombre d'animateurs pour pouvoir répondre à toutes les exigences sanitaires, administratives et pédagogiques) et de se conformer aux exigences en termes de nettoyage/décontamination des locaux et infrastructures.

La majorité des répondants mentionne la difficulté d'assurer des activités récréatives traditionnelles tout en respectant les règles de distanciation.

Néanmoins, tous sont unanimes en ce qui concerne la nécessité de garantir l'accès aux centres de vacances aux enfants et aux jeunes. Rappelons que certains enfants/jeunes ont parfois passé plusieurs semaines confinés dans un petit appartement sans accès à l'extérieur, privés de tout contact réel avec leurs pairs.

En ce qui concerne les équipes d'encadrement, un opérateur rappelle que sur certains camps, les bénévoles ont un certain âge (« *une cinquantaine d'années ou plus* »). Ces publics sont parfois plus frileux à retourner sur le terrain.

Des questions purement logistiques se posent également: quid des locaux de sieste pour les plus petits ? Quid du réapprovisionnement en eau dans les camps (augmentation de la demande du fait des exigences en termes d'hygiène), quid des repas et de l'intendance de manière générale ?

En outre, la grande majorité des répondants revient sur la question du port du masque et des règles de distanciation physique qui, en pratique, vont poser nombre de questions et de difficultés. Comment créer du lien entre les enfants et entre les équipes d'encadrement et les enfants en portant des masques ? Comment analyser la communication non verbale des enfants pour appréhender au mieux leurs besoins et émotions ? Comment faire respecter aux enfants les distances de sécurité ? Comment garantir une cohésion de groupe, une dynamique collective inhérentes au secteur de l'animation ?



Un opérateur attire l'attention sur l'impossibilité de tenir une distance sociale avec certains enfants en situation de handicap (par exemple : handicap moteur qui nécessite également des soins de *nursing*).

Pour finir, un PO soulève une interrogation des plus légitimes. Quid de la qualité de l'animation ? L'organisation sur le terrain ne permettra pas de préparer des grandes activités de groupe. Les équipes devront certainement revoir ce qui fait le cœur des animations (mises sur thème, grands jeux, déguisements...).

#### ***b) Mouvements de jeunesse francophone***

Les Fédérations de mouvements de jeunesse considèrent qu'il est possible que des camps aient lieu si les mesures de déconfinement suivent leurs cours sans rechute. Selon elle, les conditions sont multiples. Elles essayent de travailler de concert avec leurs homologues néerlandophones ainsi que le cabinet jeunesse et d'autres acteurs du secteur. Elles attirent l'attention sur la nécessité de trouver un juste milieu entre sécurité des enfants d'une part et, d'autre part, des cadres qui ne soient pas trop restrictifs afin de permettre à toutes et tous de mettre en place les camps.

**Que pouvez-vous conseiller aux pouvoirs publics pour permettre la tenue des séjours et centres de vacances cet été ? Quels sont, pour vous, les urgences, les points d'attention, les impératifs ?**

#### ***a) Pouvoirs organisateurs de centres de vacances***

Le plus urgent est de garantir une communication claire et précise. Les opérateurs ont besoin d'être fixés sur la tenue ou non des camps et plaines et de connaître le nombre d'enfants pour pouvoir adapter en conséquence leurs stratégies et projets de fonctionnement, préparer au mieux les séjours et gérer la communication à destination des parents et des équipes d'encadrement. Tant pour les plaines que les séjours et les formations, il est fondamental de savoir si la distanciation sociale et le port du masque sont des conditions strictes ou non. La tenue des activités en dépendra.

Plusieurs opérateurs sont en demande de soutien, tant au niveau logistique (gestion et stockage du matériel de protection, etc.) qu'au niveau financier en cas d'annulation des activités.

Il est, selon les répondants, impératif de diversifier les lieux pour pouvoir limiter la taille des groupes via une logique de décentralisation. Ceci nécessitera d'avoir plus de locaux / espaces à disposition.

Un autre impératif mis en exergue est de connaître les normes / conditions d'inscription des enfants. Un opérateur se demande comment il décidera quel enfant viendra ou ne viendra pas. Comment s'assurer de l'état de santé des participants ? Faut-il réclamer une déclaration sur l'honneur aux parents justifiant que l'enfant n'a pas été malade dans les jours précédents ? Un opérateur demande une procédure d'urgence identique à tous les centres de

vacances pour gérer les cas suspects (fermeture, prise en charge, gestion de crises, comment et qui contacter...).

Les opérateurs sont unanimes sur un autre impératif : l'ONE doit faire montre de souplesse quant aux normes d'encadrement eu égard à la difficulté d'avoir dans les effectifs le nombre requis d'encadrants brevetés. En effet, du fait de la crise sanitaire, nombre de formations d'animateurs et de coordinateurs de centres de vacances ont été suspendues ou tout simplement annulées.

Enfin, un opérateur préconise une décision concertée et unique des pouvoirs publics pour ne pas se retrouver avec des mesures différentes prises par certaines communes.

### *b) Mouvements de jeunesse francophone*

Les fédérations ont réfléchi à des adaptations aisément envisageables et praticables. Elles mentionnent notamment la possibilité d'organiser des camps qui éviteront au maximum les contacts avec « l'extérieur » du camp. Par exemple : pas de grande marche (Hike), pas de jeux dans les villages, pas d'accès aux plaines de jeux, etc...Elles manifestent leur intention de privilégier les bois, prairies et divers endroits non peuplés.

Par ailleurs, elles mettent en exergue deux grands points d'attentions. Le premier sera la mise en place de protocoles compris de tous en soulignant le besoin d'être équipés pour savoir comment réagir en cas de problème (détection d'un cas sur les camps) et le besoin de savoir comment nettoyer efficacement des lieux partagés, etc. Le deuxième point d'attention est que les diverses mesures qui seront imposées aux groupes ne doivent pas être discriminantes. Les mouvements de jeunesse francophones composent avec des réalités diverses : nombre de jeunes sur un même camp, jeunes en situation de précarité, situation financière de certains groupes, etc... Si des mesures trop restrictives et trop coûteuses venaient à voir le jour (sans aide des pouvoirs publics), cela empêcherait les plus fragiles d'entre eux d'organiser leurs camps.

**Avez-vous consulté des enfants/des jeunes pour définir votre offre dans la nouvelle réalité que nous impose le virus ? Si oui, que vous disent-ils de la situation ? Sont-ils en demande d'activités ? Ont-ils des propositions concrètes dont nous pourrions nous inspirer ou traduire en recommandations pour les pouvoirs publics ?**

### *a) Pouvoirs organisateurs de centres de vacances*

Consulter les enfants/les jeunes n'est pas un réflexe pour tous les opérateurs de terrain. Cependant, plusieurs opérateurs ont continué à proposer des activités virtuelles aux jeunes durant toute la période de confinement (soutien scolaire, activités créatives, journal de bord,..) et ont, dans ce cadre, organisé des consultations permettant de conclure qu'un grand nombre d'enfants et jeunes sont en attente d'activités pour cet été.

Un opérateur rapporte, après avoir sondé les jeunes via une page *facebook*, que plusieurs d'entre eux ont manifesté un souhait de reprendre une vie normale tout en exprimant leur



peur de sortir et de participer à des activités cet été.

D'autres opérateurs ont sondé les parents/les jeunes par téléphone et tous sont demandeurs d'activités sécurisées.

*A contrario*, quelques répondants nous informent que certains parents seraient frileux à l'idée d'envoyer leurs enfants en centres de vacances.

Enfin, nous rappelons que les services résidentiels de l'aide à la jeunesse, pour la plupart saturés depuis le début de la crise, sont également en attente d'activités pour cet été afin de fournir aux enfants une bulle d'oxygène plus que nécessaire.

### ***b) Mouvements de jeunesse francophone***

Les fédérations n'ont pas consulté leurs jeunes avec une méthodologie spécifique à ce sujet. Elles fonctionnent via leurs structures (fédérale, région, localité) qui permettent des échanges d'informations rapides entre les différents niveaux. Selon elles, il est actuellement trop risqué de réfléchir avec leurs jeunes au sujet des « offres de projet à mettre en place cet été » pour la simple et bonne raison qu'elles n'ont pas encore de direction claire sur les possibles. Cela risquerait de créer des émulations non productives dans une période où les jeunes ont aussi une fin d'année scolaire à terminer.

Cependant, des allers-retours ainsi que collectes d'informations sur les divers impacts (économique et sociaux) ont été mis en place dès le début de la crise sanitaire et continuent de fonctionner. Il ressort de ces échanges d'informations que les jeunes sont en manque d'animation et que ce climat inhabituel pèse lourd sur leur quotidien. Tout en manifestant cette envie forte de se retrouver et continuer à se rassembler, les jeunes sont cependant « réalistes » et ne prennent pas à la légère les conséquences et responsabilités individuelles et collectives si une organisation de camp devait voir le jour. Incertitude, climat anxieux, pression extérieure sont autant d'éléments qui amènent soit à la démotivation de groupes, soit à la peur d'organisation trop compliquée, trop risquée (des groupes annulent déjà dans l'ensemble des 5 fédérations). Des groupes locaux prennent l'initiative actuellement de lancer des sondages d'opinion vers les parents des enfants. Malheureusement, au vu du contexte encore fort restrictif, les réponses qui leur reviennent ne sont pas encourageantes. Les fédérations essaient de tempérer ces résultats avec eux, pensant qu'ils sont liés à un *momentum* peu favorable.

Enfin, il ressort des échanges avec les jeunes que (dans les mesures du possible) l'animation et le contact entre les jeunes se poursuivent malgré le confinement. Des adaptations de diverses activités à distance ont fleuri un peu partout et les différents mouvements ne se sont jamais arrêtés.

### 3. RECOMMANDATIONS DU DGDE

#### **Le Délégué général aux droits de l'enfant recommande de :**

- Garantir une communication claire, précise et sans équivoque sur la tenue des stages/ plaines/camps et les conditions (sanitaires, administratives, organisationnelles et pédagogiques) imposées tant à destination des pouvoirs organisateurs que des parents et des enfants ;
- Harmoniser les normes / conditions d'encadrement pour tous les opérateurs des secteurs de l'Accueil Temps Libre et de la Jeunesse tout en prenant dûment en considération les spécificités liées aux structures (camps ou plaines) et leur localisation (milieu rural ou urbain) ;
- Mettre à disposition des locaux / espaces supplémentaires pour permettre aux PO de subdiviser les groupes d'enfants selon une logique de décentralisation applicable en plaines et en camps ;
- Multiplier les lieux d'accueils par une mutualisation des bâtiments publics en milieu urbain (bibliothèques, écoles, centres culturels,..) ;
- Faire montre de souplesse quant aux normes d'encadrement eu égard à la difficulté d'avoir le nombre requis d'encadrants brevetés afin de faciliter le recrutement d'animateurs/coordonateurs tout en mettant en place des inspections pédagogiques et un soutien permanent en vue de garantir la qualité des animations et le bien-être des enfants ;
- Fournir du matériel de protection en quantité suffisante à toutes les équipes d'encadrement (masques de protection, savon, eau, gel désinfectant, *etc.*) ;
- Soutenir financièrement les PO qui en ont le plus besoin pour pouvoir se conformer aux normes sanitaires (augmentation des staffs techniques/sanitaires, désinfection, gestion des stocks, matériels, *etc.*) ;
- Prévoir des marges de souplesse en matière de règles de distanciation physique pour garantir le maintien de certaines activités collectives (ex : penser pouvoir garantir une distance d'1m50 à chaque activité et en tout temps de vie quotidienne est illusoire) ;
- La participation des enfants et des jeunes doit être favorisée pour recueillir leur point de vue sur l'organisation des activités en temps de crise sanitaire afin d'appréhender au mieux leurs craintes, leurs doutes, leurs envies et leurs besoins.